RESTRICTED
AIR/10
29 mai 1980
Distribution spéciale

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

Accord relatif au commerce des aéronefs civils

Original: anglais

DROITS CONSOLIDES APPLICABLES AUX AERONEFS - NORVEGE

La note ci-après, adressée le 20 mai 1980 par la délégation de la Norvège au Représentant des Etats-Unis pour les questions commerciales internationales à Genève, est communiquée aux signataires pour leur information.

Votre lettre du 25 mars 1980, concernant la liste des concessions relatives aux aéronefs envisagées par la Norvège a été transmise aux autorités norvégiennes compétentes. Celles-ci m'ont informé que cette liste couvrait effectivement les produits concernés de la sous-position 84.11A. Compte tenu de vos observations, elles ont revu la liste et décidé d'y modifier comme suit la partie relative à la position 84.11:

84.11 Pompes, moto-pompes et turbo-pompes à air et à vide; compresseurs, moto-compresseurs et turbo-compresseurs d'air et d'autres gaz; générateurs à pistons libres; ventilateurs et similaires.

ex A. Unités hermétiques constituées par un compresseur frigorifique et un moteur électrique réunis dans un contenant métallique fermé ("sealed units").

ex B. Compresseurs d'air, à refroidissement par eau; compresseurs d'air transportables, avec moteur à explosion ou à combustion interne; pompes

- Pompes à air et à vide; compresseurs d'air et d'autres gaz; ventilateurs et similaires; à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées.

ex D. Autres:

- Pompes à air et à vide; compresseurs d'air et d'autres gaz; ventilateurs et similaires; à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées.

Je prierai le secrétariat de bien vouloir communiquer copie de la présente lettre aux autres signataires.

./.

RESTRICTED
AIR/10
29 May 1980
Special Distribution

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

Agreement on Trade in Civil Aircraft

Original: English

AIRCRAFT TARIFF BINDINGS - NORWAY

The following communication, dated 20 May 1980, from the delegation of Norway to the United States trade representative in Geneva, is circulated for the information of signatories.

Your letter of 25 March 1980 concerning the proposed Norwegian list of aircraft concessions was forwarded to the Norwegian authorities concerned. They have informed me that the list was intended to include the relevant products under the sub-item 84.11A. In view of your comments they have reviewed the presentation and have decided to revise position 84.11 in the list as follows:

84.11 Air pumps, vacuum pumps and air or gas compressors (including motor and turbo pumps and compressors, and free-piston generators for gas turbines); fans, blowers and the like:

ex A. Sealed units comprising a refrigerating compressor and an electric motor assembled in a sealed metal housing.

ex B. Water-cooled air compressors; portable air compressors fitted with internal combustion engine pumps

- Air pumps, vacuum pumps; air or gas compressors; fans, blowers and the like; the foregoing excluding parts thereof.

ex D. Other:

- Air pumps, vacuum pumps; air or gas compressors; fans, blowers and the like; the foregoing excluding parts thereof.

I will request the secretariat to forward a copy of this letter to the other signatories.

./.